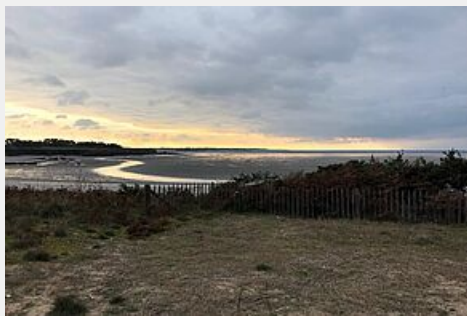




L'agglo de Cap Atlantique et la commune d'Assérac définissent un nouveau plan de gestion des Dunes de Pont-Mahé

L'agglomération de Cap Atlantique et la commune d'Assérac viennent de valider un nouveau plan de gestion de ces 24 hectares d'espace naturel protégé.

Publié le 21 décembre 2022



L'agglomération de Cap Atlantique et la commune d'Assérac, co-gestionnaires du site des Dunes de Pont-Mahé ainsi que les différents partenaires concernés (exploitants agricoles, Parc Naturel Régional de Brière, associations), viennent de valider un nouveau plan de gestion de ces 24 hectares d'espace naturel protégé qui prévoit un programme de 21 actions pour la période 2023-2027. Le but de ce projet est de gérer, d'entretenir et de préserver un des derniers sites dunaires de Loire-Atlantique.

Le massif dunaire de Pont-Mahé est situé sur la partie nord-ouest de la commune d'Assérac et constitue la limite nord du département de Loire-Atlantique, à la frontière du Morbihan. Il s'étend sur un linéaire de 1,7 km dont l'épaisseur est très variable, allant de 500 à quelques mètres, et fait partie des 3 massifs dunaires les plus importants de l'agglomération de la presqu'île de Guérande Atlantique. Cet ensemble géographique remarquable (baie, dunes, plage, marais) est reconnu à plusieurs titres, notamment pour la qualité de son patrimoine naturel avec la présence de 6 plantes protégées, 7 espèces d'amphibiens et 5 espèces de reptiles. Depuis 2012, le Conservatoire du Littoral est propriétaire du site et en a confié en 2016 sa gestion à Cap Atlantique et à la Commune d'Assérac.



125 000 euros ont déjà été investis en restauration et gestion courante pour le premier plan qui s'est achevé en 2022, mais, pour assurer un avenir durable à cet environnement exceptionnel, il est nécessaire de renouveler une stratégie en phase avec les nouveaux besoins. Ainsi, le document de planification qui vient d'être adopté dresse un état des lieux du site, précise les **2 grands enjeux pour les 5 ans à venir**, que sont la restauration et la conservation des différents milieux naturels ainsi que l'amélioration de la gestion de l'accueil du public, et liste enfin **21 actions à réaliser**. Au programme, il est notamment prévu un entretien des mares, la lutte contre les espèces invasives, le réaménagement du ruisseau du Moulin de l'Eclis, la dépollution du site, l'amélioration de l'intégration paysagère du camping riverain, l'entretien du sentier pédestre, l'amélioration de la signalétique, l'augmentation du nombre de tournées de surveillance des 2 agents de l'agglomération ayant des prérogatives de garde du littoral...

Ce nouveau plan, qui s'inscrit dans la politique publique A2 du projet de territoire 2030 ayant pour ambition d'accélérer la transition écologique et de promouvoir notre identité et notre environnement maritime comme littoral, permettra d'investir plus de 30 000 euros par an pour offrir un futur pérenne à ce lieu emblématique de la presqu'île.



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**

<https://www.cap-atlantique.fr/informations-transversales/actualites/lagglo-de-cap-atlantique-et-la-commune-dasserac-definissent-un-nouveau-plan-de-gestion-des-dunes-de-pont-mahe-19654?>